

Formation des dirigeants : Les Assemblées Générales



Sommaire :

Objectif :

Organiser et gérer une assemblée générale ; respecter les règles statutaires.

Programme :

1. L'assemblée générale constitutive
 2. L'assemblée générale ordinaire
 3. Convocation
 4. Quorum
 5. Votes
 6. L'assemblée générale extraordinaire
 7. Modification des statuts
 8. Dissolution de l'association
-

Méthodes et outils pédagogiques :

Chaque point du programme sera appuyé par des documents diffusés par vidéo projection.

Support remis à chaque participant en début de stage reprenant l'ensemble de la diffusion pendant le stage et agrémenté de documents pratiques.